

INFORMATIONS EMPLOIS SAISONNIERS ETE 2017
--

CONDITIONS :

- Avoir 18 ans
- Avoir le permis B
- Habiter Villaz ou les communes voisines
- Ne pas avoir déjà occupé un emploi saisonnier à la mairie de Villaz

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- CNI
- Carte vitale
- RIB
- Permis de conduire

PROFIL DE POSTE :

Adjoint technique lieu d'affectation Services Techniques

- Arrosage, fleurissement, désherbage main et mécanique, nettoyage des massifs
- Balayage, propreté du village
- Petits travaux de peinture
- Déménagement et aménagement du grenier
- Déménagement et aménagement d'une nouvelle classe dans les locaux scolaires
- Déménagement et aménagement des archives de la commune, et saisie informatique

CONTRAINTES PHYSIQUES LIEES AU POSTE ;

HORAIRES ET REMUNERATION :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
vendredi matin : de 7h00 à 12h00

Salaire brut: 1 522,96 €